

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 143 (1998)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Revue des revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue des revues

---

■ François Masson ■

---



---

■ Cap Sylvain Curtenaz ■

---



---

## Revista española de defensa

N° 115, 1997

---

La réputation du constructeur espagnol Casa est solidement établie dans le domaine des bi-turbo-propulseurs à hélices, légers et à usage multiple, indépendants des pistes en dur. Le C-212/S-300 *Aviocar* est une authentique « mule de l'air » qui a fait ses preuves au cours des vingt-cinq dernières années, sur les cinq continents, sous tous les climats et dans toutes les situations, y compris les zones conflictuelles. 450 exemplaires en ont été vendus à 84 utilisateurs dans 40 pays.

Au salon du Bourget cuvée 1997, Casa a présenté son dernier prototype, le S-400. Sa fabrication en série débutera cette année. La conception générale de l'appareil n'ayant pas vieilli, elle n'a guère subi de modifications fondamentales. Les améliorations les plus significatives: 195 km/h, 860 km de rayon d'action, charge utile de 2950 kg au lieu de 2700, 925 CV au décollage, et un poids total de 8100 kg, sans délestage obligatoire en cas d'incident, une meilleure avionique qui permet de gagner de la place, l'ajout d'un radar supplémentaire ventral.

Le transporteur moyen C-235, qui a également rencontré un succès durable dans de nombreux pays, a également fait l'objet d'une cure de rajeunissement. Présentant au Bourget la maquette du C-295, avec un allongement du fuselage de trois mètres, le fabricant annonce une amélioration considérable de toutes ses performances: capacité de déplacement 23200 kg au lieu de 16500, charge utile qui passe de 6000 à 9700 kg, puissance au décollage de 1750 à 2920 CV, rayon d'action de 1220 à 1330 km, vitesse de croisière de 450 à 480 km/h. La version actuelle du C-235 est déjà conçue pour le parachutage; la nouvelle

cabine pourra recevoir 69 hommes équipés ou trois véhicules légers ou 27 brancards avec 4 infirmiers. La sortie de la première série est prévue dans le courant de l'an 2000.

## La Garde royale

La Garde royale espagnole est un corps singulier qui mérite qu'on s'y arrête un instant. Formé uniquement de volontaires et caserné au Pardo, en lisière Nord de Madrid, le régiment est fort de 2000 hommes et femmes (6% de l'effectif), dont 300 officiers et sous-officiers. 400 véhicules, 170 chevaux et 40 chiens constituent ses moyens. Afin de remplir ses fonctions primaires et protocolaires de garde, d'escorte et d'honneur, tant pour la famille royale que pour la réception de dignitaires étrangers, il se subdivise en compagnies d'état-major, de transmissions, de renseignement et de police, de fusiliers, d'infanterie de marine, de halbardiers (pour les appartements résidentiels), ainsi qu'en un escadron de cuirassiers et de lanciers à cheval, d'une batterie d'artillerie pour les salves, d'une fanfare de 70 membres, sans oublier une escadrille d'avions légers pouvant emporter des parachutistes.

Tout ce monde est équipé et instruit pour troquer sans délai l'uniforme de parade et de service, reproduisant fidèlement ceux de la période 1875-1930, pour la tenue de combat. La Garde royale devient alors une unité de combat régimentaire combinée, indépendante ou pouvant être incorporée dans une Grande Unité. Afin de garder la forme, les gardes suivent un entraînement physique et technique régulier, avec tirs et manœuvres. De plus, chacun peut suivre, en dehors de ses heures de service commandé, un entraînement sportif et des cours divers d'apprentissage ou de perfectionnement, y compris de langues, qui lui donne accès

aux académies d'officiers ou de sous-officiers de carrière, à toute une série de professions ou, en fin d'engagement, à l'incorporation, avec avancement facilité, dans la Garde civile, corps militaire dans le cadre de la défense territoriale.

**F. M.**

---

## ASMZ

N° 10, 1997 (Annexe)

---

Notre armée de milice, on le sait, rencontre actuellement des problèmes de recrutement des cadres, qui sont parfois exagérés, mais qui sont toutefois bien réels. Les exigences du secteur civil, les opportunités de carrière en font renoncer plus d'un. Or, sans cette complémentarité du civil et du militaire, le système, exemplaire du fonctionnement même de notre État, ne saurait exister. Réunies à Wädenswil par le professeur Haltiner, plusieurs personnalités du monde économique et militaire se sont prononcées sur le sujet.

De l'avis de H. Widmer, PDG d'Oerlikon-Bührle Holding, la carrière militaire est utile, mais reste secondaire dans l'optique de l'entreprise. Le poids du service est trop élevé, et la conduite militaire trop éloignée des besoins du management moderne. En bref, c'est tout le système qui est à revoir: cadres plus jeunes, libérés du service avant 40 ans, cadres mieux choisis et offre de formation élargie rendant plus attractive la carrière militaire.

Ne plus pouvoir accepter de continuer ainsi, c'est également l'avis de U. Grete et de la direction générale de l'UBS. Penser, comme nous le faisons aujourd'hui en termes de défense, c'est aller dans la fausse direction. Avant de vouloir une armée, il s'agit de savoir pourquoi et d'en définir ensuite la structure en fonction du besoin. Cela créerait une meilleure motivation, et découragerait moins des cadres civils, prêts à faire des sacrifices, mais non

à entrer au service pour soutenir des manifestations sportives avec leur troupe.

La banque, sa banque, n'a fondamentalement pas de raisons de s'opposer à la carrière militaire. En Suisse, dans ses filiales implantées à l'étranger, les cadres suisses ne sont pas compétitifs, dès qu'ils doivent s'absenter et sont, de ce fait, remplacés par des employés locaux. Bref, si l'on veut pouvoir aller de l'avant, le temps de service doit être réduit, les cadres disponibles dès 35 ans, et la fonction de chef militaire, si possible, professionnalisée.

Pour I. Rickenbacher, engagé dans le domaine de la communication et de la formation, milice et neutralité sont deux pièges que nous nous devons d'éviter. D'une part, l'intérêt de notre armée, faussement de milice puisque obligatoire, et inactive en regard de l'engagement des autres neutres au profit de la sécurité collective, ne correspond pas aux contraintes qu'elle impose. De l'autre, l'absence de professionnalisme, c'est-à-dire de qualités propres à faire progresser la réflexion sur les thèmes liés à la sécurité, ainsi que la possibilité pour chacun de s'exprimer sur des thèmes qui lui échappent en tout ou partie, dénaturent le caractère « professionnel » de nos trop rares cadres de carrière, noyés dans la masse.

Rapprocher l'armée et sa tâche des préoccupations du citoyen permettrait, à terme, d'optimiser la sélection et la formation des cadres et de faire profiter civils et militaires des avantages de leurs formations respectives.

D'accord, ajoute en substance le chef de l'état-major général, le commandant de corps Liener. Bien que l'armée soit consciente des problèmes que rencontre l'économie privée, le système de milice subsistera. Et les deux continueront à s'arracher les meilleurs. Adapter le système de l'avancement, oui! Rendre les connaissances acquises sous les drapeaux utiles pour le secteur civil, certes! Mais ce n'est pas à l'armée de fournir seule cet effort! On ne saurait que trop lui donner raison...